



Pb avec installation photovoltaïque

Par **goesto30**, le **07/12/2014** à **17:32**

Bonjour,

La société NEOLAIR ENERGY SYSTEM m'a installé des panneaux photovoltaïque sur ma toiture. Comme beaucoup d'entreprise, elle a déposé le bilan.

Aujourd'hui, je me retrouve avec des infiltrations dans plusieurs pièces de ma maison, et même un plafond qui s'est écroulé dans la chambre à coucher.

Mon assurance me propose pour l'instant qu'une expertise contradictoire avec un expert de l'assurance de la société incriminé.

Dois je déposer plainte pour mal façon?

Que puis je espérer gagner?

A quelques jour de Noël, mon enfant, ma femme et moi même "campons" dans le salon, seul pièce pour l'instant épargnée...

Le dégât des eaux a été déclaré le 4 novembre, le rdv d'expertise aura lieu le 23 décembre.